

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 4

Artikel: Chez nous : fonctionnaire consciencieux
Autor: Chamot, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SENS DES MOTS

A une exposition particulière de peinture, un visiteur s'avance souriant vers le peintre et, en le saluant respectueusement, lui demande d'un ton encourageant :

— Alors, cela marche les affaires ?

Le peintre, l'air profondément scandalisé, lui répond, la main sur le cœur :

— Ah ! pardon, monsieur, vous vous méprenez sans doute ! L'Art ne connaît pas ce que vous appelez les affaires.

Le visiteur, en esquissant un sourire malicieux, ajoute :

— Allons, allons, mon cher monsieur, je gage que ce qui vous occupe le plus ici, c'est évidemment l'art de vendre et de bien vendre, cet art étant, par le temps qui court, certainement beaucoup plus difficile que l'art de peindre !

— Vous avez raison, mais cela ne s'appelle pas, chez nous les peintres, s'occuper d'affaires, puisque, comme vous le dites, vendre est un art et un art excessivement difficile.

Le visiteur tourne les talons et s'en va en grommelant :

— Merci de la leçon. Vous me rappelez fort à propos que dans le langage également l'habit fait le moine ! Il y a peintre et peintre, art et art, oui, vraiment, tout dépend de leur signification.

Aimé Schabzigre.



FONCTIONNAIRE CONSCIENCIEUX

LOUIS, le fils au borgne, était un pauvre ouvrier de campagne, plein de bonne volonté et qui ne boudait pas à l'ouvrage. Malgré cela, il avait bien de la peine à élever sa nombreuse famille : sept gamins et une fille. Il était locataire de la commune et pour trente francs par mois, était logé tant bien que mal, avait une petite écurie, un coin de remise et de grange, un bout de pré et de jardin. Il avait encore un poulailler et des poules, un bon cochon au « boiton », des lapins et deux bonnes chèvres qui fournissaient le lait à la maisonnée. Chaque année, ses deux chèvres lui donnaient de quatre à six petits qui étaient vendus en bas âge et dont l'un était sacrifié pour faire un repas de sorte en famille. Un beau jour, la plus belle de ses chèvres mit bas trois petits dont deux chevrettes et un bouc. De prime abord, on décida que le bouc serait occis en son temps, qu'on élèverait une chevrete et qu'on vendrait l'autre. Gédéon, c'est ainsi qu'on avait baptisé le bouc, né malin, s'était de suite révélé intéressant. De pure race, plein de vie et de bonne humeur, il était herdebœuf de A à Z. Il plut tant et si bien à son entourage qu'on décida, au plus grand désespoir d'une des chevrettes, que ce serait à elle à qui on ferait passer le goût du regain et que Gédéon serait élevé. Il grandit et prospéra tant et si bien en vie, en beauté et en force, qu'à dix lieues à la ronde, on ne parlait que de lui.

Quand il eut l'âge, il prit ses fonctions au sérieux et en trois ou quatre ans mit son propriétaire plus qu'à l'aise. Louis put s'acheter une petite maison, du terrain et le bien-être entra désormais dans sa famille. Tout cela n'avait pas été sans faire des envieux, même des jaloux. Quantités d'acheteurs se présentèrent et durent battre en retraite devant le refus catégorique du propriétaire.

La commune était pauvre. Son petit territoire, ses habitants peu nombreux ne lui permettaient pas de trouver le luminaire nécessaire à la marche normale de son administration. Il fallait souvent se cotiser pour payer le régent qui coûtait cher en diable, et cette situation n'était pas faite pour mettre de bonne humeur les responsables de l'endroit.

Un samedi, en assemblée de municipalité, après une discussion orageuse qui avait pour éternel objet la situation financière de la commune, le directeur des domaines, Auguste du bas du village, proposa, dans un exposé plein d'esprit et d'à-propos, d'acheter Gédéon. Pour commencer, cette idée parut osée, mais quand on l'eut retournée cinq ou six fois, elle fut jugée propre à rétablir éventuellement l'équilibre financier de la commune. On nomma immédiatement une commission qui fut chargée d'aller négocier l'achat du précieux animal. Ça n'alla pas tout seul, car à côté de l'intérêt qu'il représentait pour sa famille d'adoption, il y avait la reconnaissance qu'on lui devait et Louis n'était pas un ingrat. On lui fit comprendre que c'était en somme une affaire patriotique et qu'on y mettrait le prix. On lui en dit tant et si bien, qu'il se laissa faire et que Gédéon devint du jour au lendemain propriété de la commune. Il fut logé chez le syndic, étrillé aux pommes et nourri, mes amis !... On n'attendit plus que les clients et ils ne tardèrent pas à se présenter, seulement voilà !... Gédéon n'en voulait plus battre un coup et se refusait à toute fonction.

Nos municipaux aux abois, convoquèrent une assemblée de municipalité extraordinaire pour discuter de la situation intolérable qui leur était faite par la grève, on peut l'appeler ainsi, de notre Gédéon. D'un commun accord, on décida de l'interroger et il fut amené en séance. Chacun lui posa deux ou trois questions et monsieur le syndic, après l'avoir tancé comme il convenait pour son inexplicable conduite, le somma de se justifier.

Gédéon ne se fit pas prier et dans un langage à lui, mais qui fut très bien compris de ces messieurs, leur tint ce discours :

« Monsieur le syndic et Messieurs, quand j'étais ouvrier, c'était tout naturel que je travaille, mais comme je suis devenu fonctionnaire, j'estime avoir le droit de me reposer.

M. Chamot.

A propos d'homéopathes. — Une amusante anecdote, bien peu connue :

Un jour, Hahnemann, le véritable fondateur de cette école médicale, reçut la visite d'un riche lord venu d'Angleterre pour le consulter, et, sans écouter les explications du malade, se mit à l'examiner pendant quelques instants, puis, lui passant un flacon sous le nez :

— Respirez ! dit-il. Bien. Vous êtes guéri.

L'Anglais, visiblement surpris, lui pose cette question :

— Combien vous dois-je ?

— Mille francs, répond le docteur.

L'insulaire, très calme, tire de sa poche un billet de cinquante livres, le passe sous le nez du docteur et dit :

— Respirez !... Bien... Vous êtes payé.

Et il sortit avec dignité.

LE 24 JANVIER 1798

VOILÀ, une fois de plus, l'anniversaire de l'indépendance du « Pays de Vaud », comme on disait en 1798. C'est donc le moment de relire quelques-unes des pages, — pas toutes, il s'en faut — de cette Révolution qui s'harmonise si bien avec le naturel des habitants, peu enclin à donner des coups ou à en recevoir. Ils préférèrent subir pacifiquement une occupation militaire, faite, il est vrai, pour leur bonheur. Est-ce à dire que les chefs des patriotes n'avaient pas de nerf ? Absolument pas. Il suffit de citer en dehors de Frédéric-César La Harpe, à Paris, le grand animateur de l'opération, les noms de Monod, Muret, Cart, La Fléchère, Glayre, Pidou, mais notre énumération risquerait d'être incomplète, et nous préférons en rester à ces premiers noms qui sont venus sous notre plume. Aussi bien ne s'agit-il pas de célébrer des hommes, mais un événement dont tous les Vaudois devaient bénéficier. Oh ! il est bien entendu que le nouveau régime n'apporta pas un bonheur parfait, — quel régime peut se vanter de l'établir ! Cette révolution des idées, par exemple, n'enrichit pas matériellement le pays. Les fonctionnaires ne roulèrent pas sur l'or. Il

fallut même patienter joliment pour recevoir ce à quoi l'on avait droit. L'emprunt Ménard avait drainé le pays, les caisses étaient vides. Les pasteurs, professeurs et régents pâtissaient particulièrement de cette situation. La Révolution ne les avait licenciés ni les uns ni les autres. Elle continuait même à les traiter sur la base des anciens prix. Seulement, il y avait pas mal d'arrérages. Une chose cependant ne faisait pas défaut : le vin. Les « pensions » des pasteurs, professeurs, régents, se payaient en espèces et surtout en nature. Or, dans les comptes, s'il faut rationner les céréales, on n'est jamais en retard pour la livraison du vin. Les pasteurs ayant été avisés qu'ils pourraient dorénavant, s'ils le désiraient, recevoir l'équivalent en espèces, préférèrent généralement prendre livraison des fustes et en vendre le contenu eux-mêmes, comme ils le faisaient du froment, du seigle, du messel, des gerbes de paille, qu'ils recevaient. Et puis, il fallait transporter tout cela. Qui devait payer ? Il y avait des réclamations. En voici une, que transmet à la Chambre administrative le receveur de Romandmôtier :

« Les divers pensionnaires assignés sur les Dîmes des Montagnes vous accablent de pétitions pour que leurs pensions leur soient conduites chez eux dès les greniers d'ici... »

« Par votre arrêté du 19 novembre 1798, il paraît que le citoyen pasteur de Bursins exige que ses grains lui soient conduites à sa cure. Permettez-moi de vous observer que cette pension est de la même nature que tant d'autres et en particulier celui du Chenit, pays dont les chemins sont impraticables six mois de l'année, qui l'a fait chercher ici malgré une distance de cinq grandes lieues, sans se plaindre... »

Mais au 24 janvier, tout le monde était à la joie : les pasteurs n'avaient pas hésité à adhérer au nouveau régime. Il leur avait été enjoint du reste, dans la liturgie, de prier non plus pour L. L. E. E., mais pour les autorités constituées parmi nous, tout comme aujourd'hui.

L. M.

Mot d'enfant. — C'était à la campagne, à B..., dans les environs de Paris.

Le garde champêtre voit, près d'un pommier, un petit garçon qui tient une pomme dans la main.

— Eh ! là-bas, mauvais drôle, lui cria-t-il, que fais-tu ?

— M'sieu, répond l'enfant, je voulais remettre sur l'arbre cette pomme, qui est tombée.

LE CANARD

LE canard est un des êtres les plus parfaits de la création ; au point de vue de la perfection, il passe avant l'homme ; ça vous étonne ? Je m'explique. Le canard est, en effet, une des seules créatures qui puissent se mouvoir dans tous les éléments ; il marche, court, nage et vole ; faites en donc autant, chers lecteurs et aimables lectrices ! Vous voilà forcés de convenir de la supériorité du canard sur notre pauvre humanité !

Le canard, quoique conscient de cette supériorité, est un animal modeste, paisible, mais farceur ; il a toujours l'air de sourire, d'un de ces sourires énigmatiques, comme celui de la Joconde.

On prétend, généralement, que le canard ne pond pas, mais qu'il laisse ce soin à la cane, sa femelle ; c'est une grave erreur ; et, la preuve que le canard pond, c'est qu'il fait des coquilles : il n'est pas de jour où vous ne rencontriez de ces coquilles, en lisant votre journal !

Il y a plusieurs variétés de canards : le canard sauvage, fouleux ou maréchal ; le canard domestique, Rouen, Pékin ou Alesbury ; et, le canard de Rédaction, ce dernier le plus généralement répandu.

Alors que le canard sauvage vit sur nos lacs et nos marais, le canard domestique, dans nos basses-cours, le canard de rédaction s'élève dans les imprimeries. C'est la variété de canard qui rapporte le plus, mais qui donne aussi le plus de travail. Ces canards-là, comme les canards sauvages et domestiques, aiment à barbotter ; mais, ce n'est, ni dans l'eau claire des lacs, ni dans l'eau